



# SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS SYLVICULTEURS DU VAR

Le Luc-en-Provence, 18 mai 2017

Chers amis forestiers, chers adhérents

À l'occasion de son Assemblée Générale, notre syndicat voisin des Bouches-du-Rhône, Fransylva 13, vous invite à participer à une journée de réflexion consacrée à la problématique du feu de forêt :

le 16 juin 2017 à Vitrolles, à partir de 9h45  
chez un propriétaire qui a été sinistré sur le plateau de l'Arbois ,  
au centre équestre des Collets Rouges  
D9 - Route de Valbacol, 13127 Vitrolles

2016 fut une année catastrophique pour la forêt de notre Région et de tout le territoire de l'arc méditerranéen. Entre Rognac et Cassis ce sont plus de 3300 ha qui sont partis en fumée. Le feu de Vitrolles-Les Pennes Mirabeau a été le plus spectaculaire, mais celui des Calanques n'en a pas été moins dévastateur, sans oublier tous les autres tout aussi criminels.

Le bilan global annoncé par la DDTM sur les Bouches-du-Rhône est de 4800 ha avec 400 feux recensés, record partagé avec les années 1979, 1982, 1989, 1990.

Suite à cet événement, Fransylva avait écrit une chronique intitulée :

*« Péril sur la ville ou forêt en danger ».*

Ce sera donc le thème proposé par Fransylva 13 pour sa journée syndicale.

Oui nos forêts sont en danger. Non le feu de forêt n'est pas un risque naturel à comparer aux tempêtes, aux inondations ou aux séismes. C'est un risque totalement produit par la main de l'homme...

Avec les effets des évolutions du climat, ce que vient de vivre notre région, risque fort de se reproduire avec des conséquences beaucoup plus graves, et ce n'est qu'une préfiguration de ce qui se pourrait se passer dans les prochaines décennies dans les départements plus au nord de l'arc méditerranéen.





# SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS SYLVICULTEURS DU VAR

Éviter que la forêt ne brûle doit être l'affaire de tous. Ce n'est pas à nous, forestiers, de porter seuls le fardeau de ce fléau, et d'assumer les conséquences et les contraintes d'une politique de DFCI imaginée souvent sans nous.

C'est un enjeu dont le coût global pour notre société n'a jamais été évalué. Quels sont les impacts sur les femmes et les hommes qui en sont victimes ? (sans parler des pertes de vie humaines...)

Quels sont les vrais coûts, au-delà des frais des interventions des moyens de secours, de reconstruction des bâtiments et des équipements détruits ?

Quels sont les vrais coûts de remise en état et de reconstitution de l'espace naturel ?

Quelles sont les conséquences sur les services éco systémiques rendus par la forêt, sur le bilan carbone du CO<sub>2</sub> dégagé dans l'atmosphère ?

Quelles solutions sont à imaginer ? La politique de DFCI est-elle encore d'actualité ? Quels sont les moyens à mettre en œuvre ? Comment dynamiser la gestion de nos forêts ? Sur quels leviers faut-il agir ? Les OLD sont-elles suffisantes ? L'auto protection des maisons doit-elle être rendue obligatoire ?

Quelle va être la voix de la Forêt Privée à l'occasion des négociations qui vont s'ouvrir dans le cadre du Programme Régional de la Forêt et du Bois ?

Autant de questions qui, à ce jour, n'ont pas trouvé de réponses et qui font débat.

Quelques mois avant ces dramatiques événements, un rapport interministériel sur la DFCI a été publié. Des conclusions novatrices y sont proposées. Ce rapport et les suites à venir seront présentés par deux de leurs auteurs : Annick Makala (CGEDD<sup>1</sup>) et Charles Dereix (CGAAER<sup>2</sup>)

C'est pourquoi, le Conseil d'Administration de Fransylva 13 a le plaisir de vous proposer :

- de venir partager les témoignages de ceux qui ont été victimes ou acteurs...
- de découvrir des actions positives.
- de réfléchir ensemble à de nouvelles propositions qui ont germé dans la tête de certains d'entre nous, soucieux de la conservation de notre patrimoine naturel. La forêt produit des services environnementaux qui ont été estimés en 2009 par le Centre d'Analyse Stratégique à 970 € par ha et par an. Si le forestier n'a pas droit à

<sup>1</sup> CGEDD : Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable

<sup>2</sup> CGAAER : Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux





# SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS SYLVICULTEURS DU VAR

ce revenu, tous les concitoyens et les nombreuses entreprises, qui en bénéficient, en font l'économie. N'est-il pas venu le temps de remettre les choses à plat en hiérarchisant ce qui doit revenir à la Forêt ?

Ne nous laissons pas abattre par la fatalité. Sachons convaincre et informer nos concitoyens et nos élus. Certes, il faut que notre société retrouve la culture du risque, mais des mesures radicales sont à financer qui ne sont que peu de choses par rapport au coût global des incendies. Ainsi, nous avons proposé que soit mis en œuvre un véritable plan Marshall « feux de forêts » contre les faiseurs d'étincelles dans le périmètre des espaces naturels. Il en va de la survie de nos massifs et de la protection de nos villes et villages...

Tous, nous devons ensemble, esquisser les solutions à court, moyen et long terme qui pourront permettre à notre Provence de conserver ses paysages emblématiques, toute l'économie et la vie sociale qui en découlent.

Soyez nombreux à venir partager ce moment. C'est aussi cela, l'engagement syndical des forestiers privés de France.

Pour le Président de Fransylva 13

Frédéric-Georges Roux  
Président

Pour en savoir plus et vous inscrire : <http://fransylva-paca.fr/wp/syndicat-13/>

Pour ceux qui restent toute la journée, inscrivez-vous au déjeuner : participation de 25€